

Le Président

Arrivée courrier le

07 AVR. 2021

GPSEA

Monsieur Patrick LANGLOIS
Directeur de la Délégation Relations
et Appui aux Territoires
GRAND PARIS SUD EST AVENIR
Europarc
14 rue Le Corbusier
94046 CRETEIL Cedex

2021/012/GD/VT/CP

Créteil, le 1^{er} avril 2021

Dossier suivi par Vincent TOULLEC
☎ : 07 62 04 22 61 / vtoullec@cci-paris-idf.fr

Vos réf : Affaire suivie par Gérald BABILLOTTE

Lettre recommandée avec AR

Objet : Observations sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Santeny

Monsieur le Directeur,

Par courrier reçu par mes services le 2 mars 2021, vous avez bien voulu m'informer de la réalisation du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Santeny par arrêté n°AP2021-012 en date du 24 février 2021.

Vous apportez plusieurs modifications qui ont pour but de permettre l'évolution du tissu urbain constitué de la commune, tout en préservant l'identité paysagère et urbaine de la commune et en renforçant la nature en ville au sein de ce tissu urbain.

D'autres évolutions ponctuelles du PLU poursuivent l'objectif de venir préciser certaines règles, notamment en ce qui concerne les clôtures ou la clarification des règles relatives aux lotissements et divisions, en précisant l'écriture de la disposition relative à l'article R 151-21 du Code de l'urbanisme.

Cette modification est aussi l'occasion de mettre en conformité le PLU avec le PDUIF, notamment pour s'adapter aux règles concernant le nombre de places de stationnement maximum au sein des zones UA, UB et UC.

Vous apportez également des compléments comme la superficie des sites inscrits au sein du diagnostic. Enfin, vous venez modifier l'emprise de l'emplacement réservé n°15 pour l'adapter à l'évolution du projet de la Tégéval.

Après étude du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que la Chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne émet un avis favorable à la présente modification simplifiée du PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Gérard DELMAS

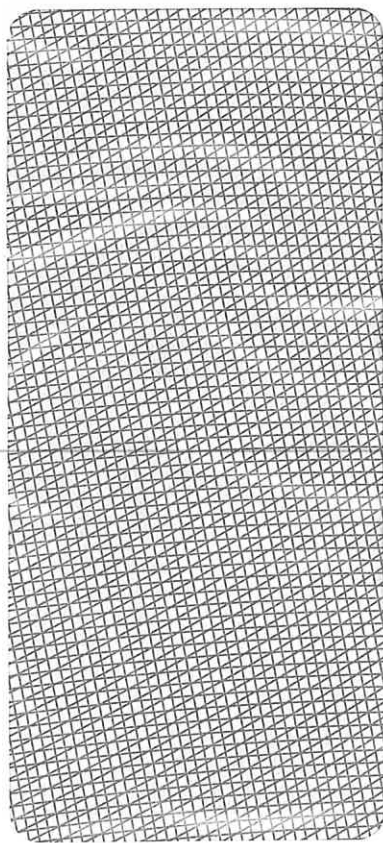


CCI VAL-DE-MARNE
PARIS ILE-DE-FRANCE

8 place Salvador Allende
94011 Créteil cedex

RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE RÉCEPTION

n° de l'envoi : **1A 159 950 7163 8**



Créteil Pompadour PPDC

FRANCE

06.04.2021
299

2 CHEMIN DES MARAIS
94000 CRETEIL

LETTRE
RECOMMANDÉE
R1 AR



871000294258613

946290
1-6910711751
AFFRANCHI 60



Destinataire :

Chonnet Patrick LANGLOIS
Dir. de la délégation Relat. et appui aux
GRAND PARIS SUD EST AVENIR
EUROARC - 14, rue Le Corbusier
94046 CRETEIL CEDEX



Numéro de l'envoi : 1A 159 950 7163 8



RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE
RÉCEPTION

NOUVEAU

CHOISISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX



NOUVELLE LIVRAISON

À DOMICILE À

LA DATE DE VOTRE CHOIX



RETRAIT DANS

LE BUREAU

DE VOTRE CHOIX

FAITES VOTRE CHOIX AUJOURD'HUI AVANT MINUIT

www.laposte.fr/servicereception, rubrique "Nouvelle livraison"

SANS CHOIX DE VOTRE PART, votre lettre sera disponible :

Au bureau de :

Le/...../.....

A partir de h

(date et heure de mise à disposition
de la lettre en instance)

Ce jour, votre

facteur s'est présenté à votre domicile

et n'a pas pu vous remettre votre

lettre.



Info facteur :

Cet envoi vous sera remis

contre paiement de la somme de :

Cadres réservés à La Poste

LA POSTE - S.A. AU CAPITAL DE 3 800 000 000 EUROS RCS PARIS 356 000 000 / SIÈGE SOCIAL : 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

SGR 2 V22 MSR 1B 16-1092921 02-18

AVIS DE PASSAGE